

L'INTÉGRATION DU BIM DANS LES NOUVEAUX CCAG

PRÉREQUIS

- > Notions sur le déroulé, les phases et le contexte de réalisation d'un projet bâtiment
- > Renseigner la fiche de pré requis (à retourner obligatoirement avant le début de la formation)

OBJECTIFS

- > Comprendre l'émergence du BIM et ses caractéristiques
- > Connaître les conséquences de l'intégration du BIM dans les nouveaux CCAG

PROGRAMME

Le BIM : contexte, définition et enjeux

- > Bref historique du BIM, contexte actuel du bâtiment et enjeux du BIM (problèmes organisationnels, Plan de transition numérique du bâtiment, Plan BIM 2022...)
- > Vocabulaire du BIM (niveau du BIM, maquette numérique, niveau de développement (LOD/LOI))
- > Dimension du BIM et exemples de cas d'usages
- > Avantages de la démarche BIM

Intégration du processus BIM en droit des marchés publics

- > Arrêté du 30 mars 2021
- > Enjeux liés au numérique et l'intégration du BIM dans le droit Français
- > Spécificités et avantages

Nouveaux CCAG ET BIM ce qui change :

Le BIM dans les marchés publics de travaux

- > Méthode de travail et acteurs
- > Plateforme numérique commune
- > Cahier des charges BIM
- > Convention BIM
- > Le DOE et DIUO

Le BIM dans les marchés publics de MOE

- > Méthode de travail et acteurs
- > Plateforme numérique commune
- > Cahier des charges BIM
- > Convention BIM
- > Le DOE et DIUO

ÉVALUATION ET VALIDATION

- > QCU de validation des objectifs en fin de formation inclus dans la durée totale de la formation

PUBLIC CONCERNÉ

- > Maitres d'ouvrage publics
- > Maitres d'œuvre et entreprises

DURÉE

- > 7 heures soit un jour

COÛT

- > En inter-entreprises : 840 € HT par personne soit 1 008 € TTC (20% TVA)
- > En intra-entreprise : nous consulter

EFFECTIF

- > Minimum : 3 personnes
- > Maximum : 10 personnes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Présentiel ou classe virtuelle : pédagogie active et interrogative (exercices pratiques et échanges)

ÉQUIPEMENTS REQUIS

- > PC Portable

LES

- > Format flash pour découvrir les particularités de l'intégration du BIM dans les nouveaux CCAG
- > Formation réglementaire : arrêté du 30 mars 2021